

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe  
et des affaires étrangères

## Arrêté du 28 juin 2019 conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères pour actes de bravoure et de dévouement

NOR : EAEA1917011A

### Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Vu le décret n° 2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères, notamment, à titre collectif, au détachement de sapeurs-sauveteurs des formations militaires de la Sécurité civile engagé en Indonésie, à la suite du séisme et du tsunami dans la région de Palu en septembre 2018 ;

**Arrête :**

### Article 1<sup>er</sup>

La médaille d'honneur des affaires étrangères est décernée aux personnes dont le nom suit :

#### Echelon argent

- M. Damien BELLONI
- Mme Virginie CAMACHO
- M. Sofiane CHALAL
- M. Hemmerick CHRISTIAENS
- M. Anthony COURET
- M. Jean-Baptiste COURJAL
- M. Arnaud CROISSANT
- Mme Isabelle DAUVERT
- Mme Hélène DAVID
- Mme Camille DEBAT
- M. Thomas DUMOLARD DE BONVILLER
- M. Benoît FÉRARD
- M. Yohan FROMONT
- M. Rodolphe GIRAULT
- M. Valentin HARDY
- M. Matthieu HAUET
- M. Grégory HOEHR

.../...

- M. Joseph JEAN
- M. Gilles JEANNETTE
- M. Quentin LANDREAU
- M. Basile LEBRUN
- M. Hugo LECOCQ
- M. Simon LONGUET
- M. Mickaël LORIN
- M. Antoine MALLE
- M. Ruddy MARCASSE
- M. Steven MAZY
- M. Axel MICHEL
- M. Jérémy MORTREUX
- M. Jean-Philippe NICOT
- M. Martin PANIGOT
- M. Quentin PERIN
- M. Harold PIRIOU
- M. Odoric PORCHER
- M. Bastien POULAIN
- M. Jordan PREVOST
- M. Guillaume ROUGET
- M. Anthony SALVADORI
- M. Nicolas SAMSON
- M. Benjamin SERVEAU
- M. Alexandre TERRIEN
- M. Vivien TOUCHET

## **Article 2**

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères* et au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses*.

Fait le 28 juin 2019

Jean-Yves LE DRIAN